

FORMULAIRE DE DEMANDE
USAGES CONDITIONNELS – ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

PROPRIÉTAIRE	REQUÉRANT <i>(si autre que propriétaire)</i>
Nom : _____	Nom : _____
Adresse : _____	Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____	Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	Courriel : _____
	<input type="checkbox"/> Procuration du propriétaire <i>(obligatoire)</i>

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

LIEU DES TRAVAUX
Adresse complète : _____
Numéro de lot (ex : 3 333 333) : _____
L'emplacement situé dans quelle zone :
(publique, commerciale, industrielle, résidentielle) : _____

INFORMATIONS SUR L'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE
Dimension : _____
Hauteur : _____
Autre information utile : _____

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DEMANDE *(deux exemplaires)*

- Plan de l'emplacement concerné (certificat de localisation) qui indique les points suivants :
- Identification cadastrale;
 - Sa position par rapport à (aux) rue(s);
 - Ses dimensions;
 - Sa superficie;
 - La description, la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et projetés sur l'emplacement, comprenant la localisation des conteneurs faisant l'objet de la demande;
 - La situation des emplacements voisins contigus à l'emplacement concerné comprenant l'identification et la localisation des bâtiments existants.
- Photographies couleurs du bâtiment et du terrain dans son état actuel.
- Photographies couleurs des bâtiments contigus donnant sur la même rue.
- Chèque de 350,00 \$

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR_____
SIGNATURE_____
DATE**NOTE IMPORTANTE**

Une demande pour le CCU doit être complétée et déposée au moins 10 jours avant la tenue d'une séance, pour y être présentée.

Si le propriétaire n'est pas le signataire de la présente demande, joindre une procuration du propriétaire.

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS

1. Réception de la demande par la Division de l'urbanisme (formulaire, documents requis, chèque).
2. Vérification du contenu de la demande par la chef de division.
3. Analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommande une décision aux membres du conseil municipal (la rencontre du CCU a presque toujours lieu le troisième mercredi du mois). Par contre, un maximum de cinq demandes d'usages conditionnels en lien avec les conteneurs maritimes seront à l'ordre du jour, par séance. Les demandes qui seront déposées à notre division par la suite seront mises à l'ordre du jour de la séance suivante, et ainsi de suite.
4. Au moins 15 jours avant la tenue de la séance du conseil municipal, publication d'un avis public et installation d'une affiche ou d'une enseigne placée sur l'emplacement concerné par la demande.
5. Analyse de la demande à la séance régulière du conseil municipal qui a lieu le troisième lundi de chaque mois.
6. Adoption de la résolution par le conseil municipal sur la décision rendue.
7. Envoi de la résolution au requérant par le Service du greffe et des affaires juridiques.

**** VEUILLEZ NOTER QUE LE PROCESSUS PREND UN MINIMUM DE DEUX (2) MOIS ENTRE LE MOMENT OÙ DEMANDE COMPLÈTE EST DÉPOSÉE À LA DIVISION DE L'URBANISME ET LE MOMENT OÙ UNE DÉCISION EST RENDUE.**

*** TOUTES MODIFICATIONS AUX PLANS ET DOCUMENTS APRÈS L'APPROBATION DU CONSEIL, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS, NÉCESSITENT LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE DEMANDE.**

Ville de Baie-Comeau

Division de l'urbanisme

1310, rue d'Anticosti, Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

Téléphone : 418 589-1500 / Télécopieur : 418 589-1515

Courriel : urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca (un accusé réception vous sera acheminé lors de la réception de votre demande)

LETTRE D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : Ville de Baie-Comeau
Division de l'urbanisme
1310, rue d'Anticosti
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

De :

Nom du propriétaire

Référence :

Site des travaux (adresse, # lot)

Nature des travaux

Madame, Monsieur,

_____ autorise _____
à déposer une demande d'usages conditionnels auprès de la Division de l'urbanisme de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse du projet mentionnée en référence.

Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

Titre du signataire

Date